



## Sommaire

1. Coupe 2020/2021.....	1
2. Championnat Espoirs.....	1
3. Appel aux candidats.....	1
4. Championnat 2021/2022.....	1

### 1. Coupe 2020/2021

Malgré une situation sanitaire guère favorable à l'heure d'écrire ces lignes, le Conseil d'Administration espère pouvoir maintenir l'organisation de la Coupe selon l'une des formules communiquées dans le Bulletin Officiel n°01. Le règlement, légèrement amendé par

rapport à la formule traditionnelle est repris en annexe. Il y est notamment prévu, outre la gratuité pour l'inscription des équipes déjà communiquée dans le bulletin précédent, la possibilité pour le club qui le souhaite de ne pas inscrire d'équipe. Par ailleurs, l'horaire officiel

passé de 18h à 15h afin de permettre l'organisation des rencontres en cas d'éventuel prolongement du couvre-feu à 22h. Le formulaire d'inscription, également disponible en annexe, est à rentrer auprès du Secrétariat général pour le 17 février 2021.

### 2. Championnat Espoirs

Le CA a décidé lors de sa dernière réunion des modalités définitives de l'organisation du futur championnat réservé aux jeunes débutants. Outre les éléments déjà communiqués dans le BO n°01, l'horaire officiel est fixé au samedi à 10h ou, pour les équipes évoluant à domicile qui le souhaitent, au vendredi à

18h. L'objectif est de permettre aux joueurs qui le souhaitent d'également disputer des rencontres au sein de notre championnat ou du championnat de l'AFTT (la double affiliation étant permise pour les espoirs). Les équipes pourront également s'entendre pour organiser la rencontre à un autre moment. En

annexe à ce bulletin, vous trouverez un flyer reprenant les grandes lignes de ce futur championnat. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à déjà réfléchir à l'inscription de vos éventuelles équipes.

### 3. Appel aux candidats

#### Finale de la Coupe

Pour autant qu'elle puisse être organisée, notre traditionnelle journée de clôture sera limitée à l'organisation de la finale de la Coupe. Les clubs qui souhaitent accueillir cette rencontre peuvent introduire leur candidature

auprès du Secrétariat général pour le mercredi 31 mars.

#### Assemblée générale

A noter dans vos agendas, la date de notre Assemblée générale est fixée au vendredi 25 juin. Les propositions d'amendement au règlement sportif ou

aux Statuts doivent être introduites auprès du Secrétariat général pour le mardi 25 mai. Comme pour la finale de la Coupe, nous sommes à la recherche d'un club candidat à l'organisation de la soirée.

### 4. Championnat 2021/2022

Une saison blanche ayant été décrétée pour la saison 2020/2021, le championnat 2021/2022 débutera sur base du classement des équipes au soir

de la saison 2019/2020. Les forfaits généraux déclarés en cours de saison 2020/2021 sont donc annulés. D'autre part, une seule journée de championnat

ayant été disputée, aucune modification de classement individuel ne sera effectuée cette année.

## L'ASBL Entente Régionale du Tournaisis

fondée en 1947 sur l'instigation de Rodolphe PHILIPPART, organise chaque année des compétitions de tennis de table (Championnats, Coupe, Tournois).

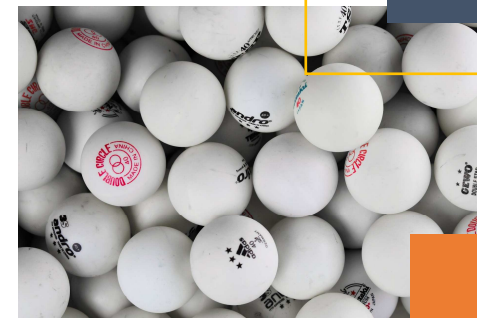
L'organisation est assurée par des bénévoles dans un souci constant de vulgariser la discipline parmi les jeunes et la masse de la population dans un esprit de fair-play.

Depuis sa création, l'E.R.T. a accueilli en son sein de nombreux clubs de la région du tournaisis évoluant aujourd'hui en Fédération Royale Belge de Tennis de Table.

A ce jour, l'E.R.T. compte près de 300 affiliés répartis auprès de 14 clubs dont les coordonnées sont disponibles sur notre site internet.

## Meilleur Espoir du Tournaisis

En préambule à la finale de la Coupe de l'Entente Régionale du Tournaisis, clôturant la saison sportive, un grand tournoi opposera tous les participant.e.s du championnat « Espoirs » de la saison 2021/2022. Le vainqueur sera désigné « Meilleur Espoir du Tournaisis ».



# Championnat Espoirs



## L'ASBL Entente Régionale du Tournaisis

organise à partir de la saison 2021/2022 un championnat de tennis de table réservé aux joueurs et joueuses débutant.e.s (non-classé.e.s) âgé.e.s de moins de 15 ans le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Tous les clubs, affiliés en E.R.T. ou auprès de toute autre fédération, écoles, patros, etc. sont les bienvenus !

## L'inscription

des joueurs, joueuses et équipes est totalement gratuite (\*).

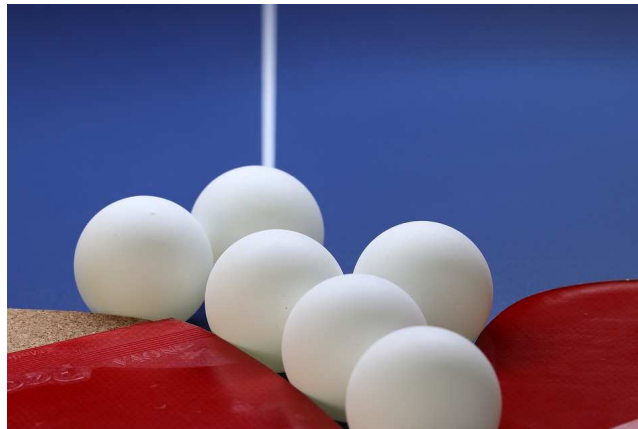
## Les équipes

seront composées de trois joueurs et/ou joueuses.

## Les rencontres

se dérouleront en un double et neuf simples disputés en 3 sets gagnant de 11 points.

(\* La couverture des participants en matière d'assurance sportive et RC est prise en charge intégralement par l'ASBL Entente Régionale du Tournaisis.



## Pour toute information

ASBL Entente Régionale du  
Tournaisis

[espoirs@tt-ert.be](mailto:espoirs@tt-ert.be)

Chaussée de Lannoy, 14  
7503 FROYENNES

[www.tt-ert.be](http://www.tt-ert.be)

N° d'entreprise 0754.628.920  
RPM Région wallonne

# E.R.T. TENNIS DE TABLE

## REGLEMENT DE LA COUPE 2020/2021

- 1.1. La Coupe E.R.T. 2020/2021 se disputera entre des équipes de trois joueurs se rencontrant en un double et neuf simples.
- 1.2. Les handicaps ci-dessous seront en vigueur (Il faut calculer les handicaps d'après les coordonnées horizontalement et verticalement, et non par une soustraction dans une même ligne !)

	NC	E2	E0	D6	D4	D2	D0	C6	C4	C2	C0	B6	B4	B2
NC	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----
E2	+ 02	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----
E0	+ 03	+ 02	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----
D6	+ 05	+ 04	+ 02	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----
D4	+ 06	+ 05	+ 03	+ 02	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----
D2	+ 07	+ 06	+ 04	+ 03	+ 02	----	----	----	----	----	----	----	----	----
D0	+ 08	+ 07	+ 05	+ 04	+ 03	+ 02	----	----	----	----	----	----	----	----
C6	+ 10	+ 09	+ 07	+ 06	+ 05	+ 04	+ 02	----	----	----	----	----	----	----
C4	+ 11	+ 10	+ 08	+ 07	+ 06	+ 05	+ 03	+ 02	----	----	----	----	----	----
C2	+ 12	+ 11	+ 09	+ 08	+ 07	+ 06	+ 04	+ 03	+ 02	----	----	----	----	----
C0	+ 13	+ 12	+ 10	+ 09	+ 08	+ 07	+ 05	+ 04	+ 03	+ 02	----	----	----	----
B6	+ 15	+ 14	+ 12	+ 11	+ 10	+ 09	+ 07	+ 06	+ 05	+ 04	+ 02	----	----	----
B4	+ 16	+ 15	+ 13	+ 12	+ 11	+ 10	+ 08	+ 07	+ 06	+ 05	+ 03	+ 02	----	----
B2	+ 17	+ 16	+ 14	+ 13	+ 12	+ 11	+ 09	+ 08	+ 07	+ 06	+ 04	+ 03	+ 02	----
B0	+ 18	+ 17	+ 15	+ 14	+ 13	+ 12	+ 10	+ 09	+ 08	+ 07	+ 05	+ 04	+ 03	+ 02

- 1.3. Le choix du camp et le droit d'être serveur ou relanceur sont tirés au sort par l'arbitre. Le gagnant de ce tirage aura droit :
- de choisir le camp (l'adversaire choisissant d'être premier serveur ou relanceur);
  - de servir le premier (l'adversaire pouvant choisir le camp);
  - de relancer le premier (l'adversaire pouvant choisir le camp et servir le premier).
- Le joueur le moins bien classé commence le set avec un avantage calculé suivant les données du tableau des handicaps.
- La partie se poursuit alors, selon les décomptes habituels.
- 1.4. Pour le double, le total des handicaps entre tous les joueurs sera divisé par quatre et le résultat arrondi à l'unité supérieure, avec un minimum de deux points.
- 1.5. Lors d'un troisième set éventuel, le changement de côté interviendra lorsque le joueur parti de zéro aura obtenu son dixième point.
- 1.6. En cas de match nul final, l'équipe qualifiée sera celle qui aura remporté le plus de sets.  
S'il le faut, on totalisera ensuite les points de la rubrique "Résultats détaillés" (les handicaps intervenant dans les calculs).  
S'il y a toujours égalité, le résultat du double sera prépondérant.

- 2.1 L'inscription des équipes est **gratuite et facultative**.
- 2.2 Il ne faudra pas nécessairement suivre l'ordre de la liste de force pour former les diverses équipes d'un même club (*sur la feuille d'arbitrage, l'ordre des joueurs alignés devra pourtant être respecté*).  
Celles-ci, désignées par un chiffre romain, seront sélectionnées dans des listes d'effectif à communiquer au secrétariat général, pour le DIX SEPT FEVRIER 2021 au plus tard.  
Elles comporteront SEPT noms au maximum et ne pourront plus être modifiées par la suite (Cette règle devra aussi être suivie par le club n'inscrivant qu'une seule équipe).

- 3.1 Le tableau des différents tours, établi par tirage au sort, restera valable jusqu'au terme de la compétition.
- 3.2 Les adversaires conviendront entre eux de l'heure des rencontres.  
Si aucun accord préalable n'a pu être conclu, l'horaire officiel sera imposé (15h00).
- 3.3 Pour qu'un match puisse se dérouler, chaque formation devra aligner au moins deux joueurs.
- 3.4 L'élimination d'une équipe entraînera celle de tous ses éléments, qu'ils aient déjà joué ou non.

- 4.1 Les règlements sportifs E.R.T. resteront d'application pour tous les autres points non couverts par ce qui précède.
- 4.2 Le Conseil d'Administration prendra toute mesure nécessitée par d'éventuelles situations non prévues.  
Ses décisions seront sans appel.

# E.R.T. TENNIS DE TABLE

## ENGAGEMENT – COUPE 2020/2021

**Nom du club :** .....

EQUIPE 1		MATRICULE	NOM, PRENOM	CLASSEMENT
	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
	5.			
	6.			
	7.			

EQUIPE 2		MATRICULE	NOM, PRENOM	CLASSEMENT
	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
	5.			
	6.			
	7.			

EQUIPE 3		MATRICULE	NOM, PRENOM	CLASSEMENT
	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
	5.			
	6.			
	7.			

EQUIPE 4		MATRICULE	NOM, PRENOM	CLASSEMENT
	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
	5.			
	6.			
	7.			

EQUIPE 5		MATRICULE	NOM, PRENOM	CLASSEMENT
	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
	5.			
	6.			
	7.			

Le Responsable du Club (Président ou Secrétaire)  
Date, Nom et signature :

**Remarque** : Ce document doit parvenir au Secrétariat ERT *pour le 17 février 2021* au plus tard.